

Les **gastro-entérites aiguës (GEA)** sont des infections digestives, le plus souvent bénignes, à prévalence hivernale. La **transmission** se fait par :

- **contact direct** avec un patient infecté : contact interhumain et transmission croisée (patients ou personnel),
- **contact indirect** avec l'environnement contaminé : surfaces souillées, consommation d'aliments ou liquides contaminés, ou par des gouttelettes projetées (vomissements, diarrhées).

Elles sont principalement d'origine virale (*Rotavirus, Calicivirus (Norovirus, Sapporovirus), Adénovirus type 40,41, Astrovirus, ...*), bien que la symptomatologie puisse révéler une authentique toxi-infection d'origine alimentaire.

PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION CROISÉE

- 1 Pratiquer **systématiquement** une **hygiène des mains à l'entrée** de la chambre, **au retrait** des gants et du tablier et **à la sortie** de la chambre : friction avec un produit hydro-alcoolique (dont la virucidie est attestée NF EN 14476).
- 2 Porter un **tablier à usage unique ou une surblouse** (à manches longues si besoin) et porter des **gants à usage unique** en cas de contact direct avec les résidents ou avec des objets potentiellement contaminés par les selles (bassins, chaises percées...).
- 3 Pour le personnel chargé du bionettoyage, **ne pas servir les repas** ou manipuler de la nourriture (éviter contamination croisée) **sans avoir pratiqué une hygiène des mains et protégé sa tenue de base**.

HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT

S'assurer que les produits détergents-désinfectants (dD) répondent aux normes de virucidie.

LE MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL

- Privilégier le **matériel à usage unique** et en limiter le stockage dans les chambres, **à défaut** nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable dédié, quotidiennement et dès qu'il est souillé, avec un détergent désinfectant **virucide**.
- Nettoyer désinfecter la **housse de matelas** lors de la réfection du lit.

ENTRETIEN RENFORCÉ DES SURFACES ET DES LOCAUX

- Effectuer la prise en charge des chambres en dernier pour l'entretien.
- Réaliser le bionettoyage (en insistant sur poignée de porte, barrière de lit, sonnette d'appel, sanitaires...) au moins 2 fois par jour avec un détergent désinfectant virucide.
- Nettoyer immédiatement les salissures dues aux vomissements et aux diarrhées.
- Nettoyer/désinfecter entre chaque résident les équipements type lève-malade et dédié du matériel type sangles aux résidents malades.

LE LINGE

- **Évacuer rapidement** le linge vers le lieu d'enlèvement pour nettoyage.
- Conditionner avec un double emballage n'est pas indispensable.
- **Si le linge est traité par la famille**, mettre immédiatement le linge sale dans un sac plastique pour éviter toute manipulation avant un traitement en machine.

GESTION DES EXCRETA

Élimination des déchets et matières fécales

- En période épidémique les déchets (couches, alèses à usage unique...) sont **éliminés par la filière Dasri**.
- Les **résidents continents et mobiles** utilisent les toilettes.
- Les **résidents continents dépendants** utilisent un bassin ou une chaise percée.

Utilisation de bassin de lit ou de chaise percée

Le bassin ou la chaise percée doivent être **nettoyés et désinfectés après chaque utilisation** avec un produit nettoyant désinfectant virucide.

Si présence d'un lave-bassin dans l'unité : le bassin doit être **transporté plein recouvert** avec son couvercle vers le local du lave bassin.

A défaut d'utilisation d'un lave-bassin, il est recommandé d'utiliser des sacs protecteurs de bassins et/ou de chaises percées, avec une poudre gélifiante (type Bassinet®, Cleanis®, Hygie®...)

Important ! ne pas utiliser de douchettes pour les bassins : risque d'aérosol de matières fécales dans l'environnement.

ORGANISATION

- Limiter les déplacements du personnel soignant affecté au secteur touché.
- Installer les résidents en chambre individuelle si possible.
- Prévoir du matériel dédié aux résidents atteints, à défaut effectuer leur prise en charge en dernier pour les soins, l'hôtellerie, l'entretien des chambres...
- Ne pas transférer les résidents symptomatiques, sauf exception.
- Évincer tout personnel malade jusqu'à 48h après le dernier épisode de diarrhées ou de vomissements.

INFOMATIONS

Recommandations au personnel sur les mesures de prévention de la transmission croisée

- Re-sensibiliser les personnels aux mesures de prévention, y compris à tous les intervenants extérieurs (médecins, IDE libéraux, kinésithérapeutes, personnel intérimaire, personnel remplaçant, bénévoles...).
- Signaler les précautions sur la porte de la chambre.

Recommandations aux visiteurs

- Limiter les visites, en particulier des enfants.
- Ne pas utiliser les sanitaires du résident.
- Réaliser une hygiène des mains à la sortie de la chambre.

Recommandations aux résidents

- Demander de limiter leurs déplacements à l'extérieur de la chambre (arrêt temporaire des activités).
- Utiliser exclusivement les sanitaires de leur chambre.
- Réaliser une hygiène des mains après chaque passage aux toilettes.

SIGNALLEMENT

- **Signalement interne** à la direction et l'équipe d'hygiène hospitalière ou correspondant en hygiène.
- **Signalement externe** à l'ARS et au CPIas : Si plus de 5 cas de GEA dans un délai de 4 jours OU au moins un résident est décédé des suites d'une GEA (quel que soit le nombre de cas).